

INTERPOL

INTERPOL se dote du système d'identification multibiométrique IDEMIA

INTERPOL s'appuie sur la technologie innovante d>IDEMIA pour renforcer la lutte mondiale contre la criminalité



IDEMIA
PUBLIC
SECURITY



Forte d'un partenariat de 20 ans avec IDEMIA, INTERPOL a franchi une nouvelle étape de sa collaboration avec ses pays membres dans la lutte contre la criminalité internationale. Dans le cadre du partenariat le plus récent, IDEMIA fournit un système de reconnaissance faciale et d'empreintes digitales de pointe qui permet d'identifier instantanément des personnes d'intérêt potentielles pour les enquêtes de police et les contrôles aux frontières.

Pays membres :

196

Enregistrements
d'empreintes digitales :

220 000

Images faciales :

110 000



Une collaboration de longue date

IDEMIA et INTERPOL ont entamé leur collaboration en 1999, lorsqu'IDEMIA a livré le premier système automatisé d'identification d'empreintes digitales (AFIS). L'AFIS a été conçu pour faciliter la coopération entre les forces de police des pays membres en leur donnant accès à des outils et services de police mondiaux, à savoir la criminalistique, les preuves dactyloscopiques et l'échange de données de criminalistique pour appuyer les enquêtes internationales.

Aujourd'hui, l'AFIS contient plus de 220 000 enregistrements d'empreintes digitales. Grâce au réseau mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL, les utilisateurs autorisés des pays membres peuvent consulter ces enregistrements, les transmettre et procéder à des recoupements. En 2022, l'accroissement des échanges et des comparaisons de données dactyloscopiques entre les pays membres a permis à INTERPOL de procéder à plus de 1 800 identifications.

INTERPOL, créer un monde plus sûr

INTERPOL, la plus grande organisation internationale de police au monde, compte actuellement 196 pays membres et permet aux services chargés de l'application de la loi du monde entier de collaborer pour rendre le monde plus sûr. L'infrastructure de soutien technique et opérationnel ultramoderne d'INTERPOL aide à relever les défis croissants en matière de lutte contre la criminalité au 21^e siècle.

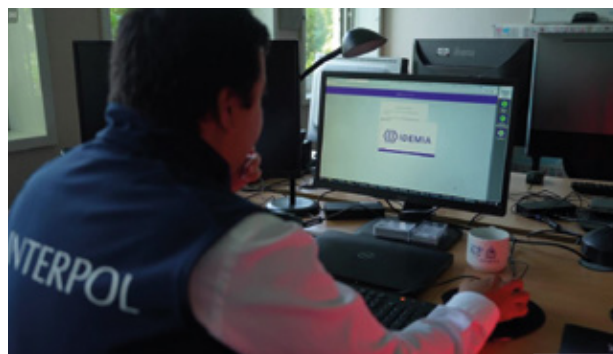
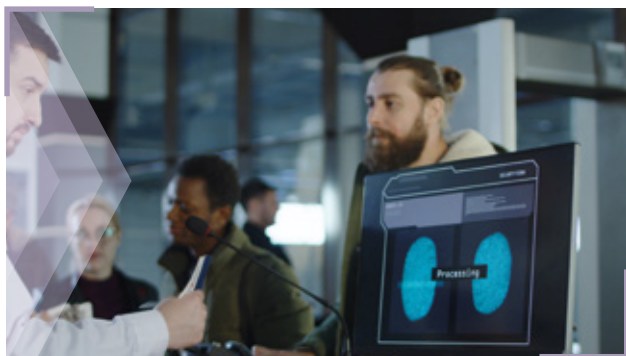
Outre les enquêtes criminelles, les experts d'INTERPOL sont souvent sollicités sur les lieux de catastrophes pour aider à identifier les victimes à l'aide de données de police scientifique telles que les empreintes digitales et les concordances d'ADN.



Une technologie de pointe au service du maintien de l'ordre dans le monde entier

En 2016, INTERPOL a opté pour les capacités avancées de reconnaissance faciale d'IDEMIA afin de créer le système de reconnaissance faciale d'INTERPOL (IFRS). La reconnaissance faciale est une technologie majeure en évolution rapide qui a ouvert de nombreuses nouvelles possibilités d'identification des personnes et d'élucidation des crimes. L'IFRS contient environ 110 000 images de visages provenant de 179 pays, et a permis depuis son lancement d'identifier près de 1 700 terroristes, criminels, fugitifs, personnes d'intérêt et personnes disparues.

En 2019, INTERPOL a renouvelé son contrat avec IDEMIA pour moderniser le système actuel et le transformer en un système d'identification multibiométrique (MBIS), la dernière solution biométrique technologique d'IDEMIA qui intègre des capacités améliorées telles



qu'un taux de précision de correspondance plus élevé et des interfaces plus conviviales. Le MBIS a été conçu et dimensionné pour permettre aux policiers des pays membres d'effectuer un nombre illimité de recherches et d'analyses. Le MBIS d'INTERPOL peut effectuer jusqu'à un million de recherches par jour dans le cadre d'analyses de police scientifique, notamment sur des empreintes digitales, des empreintes palmaires et des portraits, ce qui en fait le système d'identification biométrique automatisé le plus performant du marché.

En plus des enquêtes de police, INTERPOL prévoit de permettre aux pays membres d'interroger leur base de données à partir des postes de contrôle aux frontières. Les pays membres pourront également communiquer à INTERPOL des profils de personnes d'intérêt directement par l'intermédiaire du nouveau MBIS.

« Outre les capacités offertes par les empreintes digitales, INTERPOL a demandé en 2016 à IDEMIA de mettre la reconnaissance faciale à la disposition de ses membres. En 2019, grâce à ces deux systèmes biométriques, INTERPOL a établi des correspondances qui lui ont permis d'identifier plus de 300 suspects. Les criminels utilisant des moyens toujours plus innovants et sophistiqués pour éviter d'être repérés, les services de maintien de l'ordre doivent également bénéficier des dernières avancées technologiques, notamment en matière de sécurité biométrique, afin de mieux lutter contre toutes les formes de criminalité transnationale. Le partenariat renforcé d'INTERPOL avec IDEMIA aidera encore plus nos pays membres à mieux protéger leurs frontières et leurs citoyens. »

Cyril Gout,

Directeur appui opérationnel et analyse d'INTERPOL (Communiqué de presse, avril 2021)

« IDEMIA est ravie et fière de renouveler sa collaboration avec INTERPOL et de continuer à faire du monde un endroit plus sûr pour tous. Ce projet renforce notre partenariat de longue date avec INTERPOL, fort de plus de 20 ans d'existence. Avec la livraison du nouveau MBIS, INTERPOL aura accès à des technologies ultramodernes en matière d'empreintes digitales, d'empreintes palmaires et d'identification faciale, ce qui lui permettra, ainsi qu'à ses pays membres, d'identifier les personnes d'intérêt plus rapidement que jamais. Nous espérons soutenir INTERPOL encore de nombreuses années pour assurer la sécurité de millions de citoyens dans le monde entier. »

Matt Cole,

CEO, IDEMIA Public Security

Construire une société d'IDEMIA



Tous droits réservés. Les spécifications et informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.
Les produits décrits dans ce document font l'objet d'un développement et d'une amélioration continus.
Toutes les marques de commerce et de service mentionnées dans ce document, qu'elles soient
enregistrées ou non dans des pays spécifiques, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

